
Procès-verbal de la troisième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 15 mars 2023 à 19 h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente (2024)
M. Xavier Mercier Méthé	Vice-président (2024)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2023)
Mme Ezmie Bouchard	Trésorière (2023)
Mme Marilyn Wellman	Administratrice (2024)
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2023)
M. Frédéric Paquet	Administrateur (2024)
M. Serge Dupuis	Administrateur coopté (2023)
M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch–Saint-Sauveur

ABSENCE

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Linda Toupin	Conseillère en urbanisme
Mme Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-03-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-03-03 Consultation publique et demande d'opinion – Bâtiment pour entreposage au 885, boulevard Charest Ouest
- 23-03-04 Fonctionnement du conseil de quartier
- 23-03-05 Adoption du procès-verbal du 15 février 2023
- 23-03-06 Période d'intervention du conseiller municipal
- 23-03-07 Période de questions et commentaires du public
- 23-03-08 Dossiers particuliers
- 23-03-09 Comités du conseil de quartier
- 23-03-10 Trésorerie
- 23-03-11 Correspondance
- 23-03-12 Divers
- 23-03-13 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-03-01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19 h 10.

23-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

23-03-03 Consultation publique et demande d'opinion – [Bâtiment pour entreposage au 885, boulevard Charest Ouest](#)

M^{me} Toupin, conseillère en urbanisme à la Division de la gestion territoriale, présente le projet et ses ajustements.

Elle rappelle que le projet a déjà fait l'objet d'une demande d'opinion à l'assemblée du [15 juin 2022](#). Le promoteur a par la suite déposé ses plans de construction et une nouvelle modification est requise au zonage.

➤ Présentation

Le requérant souhaite construire un bâtiment au 885, boulevard Charest Ouest, entre le concessionnaire Volkswagen et le restaurant Subway pour loger un peu plus de 2 000 casiers et petits espaces d'entreposage pour des biens et effets personnels.

La modification requise au zonage porte sur le nombre de cases de stationnement. La clientèle étant de passage uniquement, le requérant prévoit que 17 cases de stationnement seront suffisantes alors que 64 sont exigibles pour l'usage d'entreposage intérieur, soit une case par 95 m² pour les 3 000 premiers m², plus une case par chaque tranche de 200 m² additionnels de superficie du bâtiment.

Questions et commentaires

La Ville juge également que les 17 cases seront suffisantes pour les besoins du projet. Le requérant indique que des entrepôts similaires ont un ratio de 4 clients à l'heure.



L'idée d'une entrée mitoyenne avec le Subway n'a pas été examinée parce que l'entrée charretière existante du côté sud du terrain répond adéquatement aux besoins.

L'aire minimale d'aire verte de 10% est facilement atteinte puisque le terrain est déjà boisé à 50% dans la partie non constructible et que des plantations seront ajoutées en façade.

Aucune marge avant n'est spécifiée à la grille, mais le promoteur indique qu'il en prévoit une.

La Ville n'a pas d'exigences en regard de la couleur de la toiture. Une membrane plus pâle a une bonne durabilité et peut être intéressante pour contrer les îlots de chaleur mais elle fonce avec le temps.

Les espaces de stationnement sont des îlots de chaleur très dommageables et en diminuer le nombre est intéressant.

Les stationnements sur le boulevard Charest sont nettement surdimensionnés et sous-utilisés. M. Lachance indique que la Ville

réfléchit à cette question et que le zonage du boulevard Charest pourrait être réexaminé prochainement.

➤ **Décision du conseil d'administration**

M. Gagnon-Pelletier indique que trois choix de réponse sont possibles soit l'option A, en faveur de la modification, l'option B qui correspond au statu quo ou au refus de la demande, et l'option C qui représente toute autre option.

RÉSOLUTION 23-03-13

Les huit membres du conseil d'administration ayant droit de vote se prononcent unanimement en faveur de la modification proposée soit de permettre l'ajout d'une note à la grille de spécifications à la section stationnement hors rue, chargement ou déchargement des véhicules, afin de ne pas exiger de nombre minimal de cases de stationnement pour l'usage de mini-entrepôts dans la zone 15030Cc.

23-03-04 Fonctionnement du conseil de quartier

➤ **Activités de participation publique à venir**

Réaménagement de la rue Saint-Vallier ouest – Une séance d'information préliminaire aura lieu pour le conseil d'administration et la Société de développement commercial Saint-Sauveur le 5 avril 2023. La séance publique aura lieu par la suite. Le sommaire décisionnel

concernant le projet n'ayant pas encore été déposé, les informations ne sont pas encore publiques.

➤ **Rapport annuel**

Les tâches de rédaction seront réparties. La partie consultation publique est dévolue au conseiller en consultations publiques. Le rapport et les états financiers seront adoptés par le conseil d'administration en assemblée ordinaire ou spéciale avant l'assemblée générale.

➤ **Assemblée générale annuelle**

Une conférence sera présentée par la Société historique de Québec. L'annonce sera relayée sur les médias sociaux parce que les avis qui seront distribués en porte à porte ont déjà été imprimés.

L'assemblée se tiendra en présentiel et par vidéoconférence afin de permettre au plus grand nombre de personnes d'y participer.

Il y aura 2 postes à pourvoir pour les femmes et 2 pour les hommes. Aucune candidature n'a encore été reçue.

23-03-05 Adoption du procès-verbal du 15 février 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 15 février 2023.

23-03-06 Période d'intervention du conseiller municipal

Coteau Saint-Geneviève – 33 frênes infectés par des agriles devront être coupés sur les terrains municipaux du coteau Sainte-Geneviève. Les travaux débuteront vers le 1^{er} avril et s'échelonneront sur trois semaines. Les arbres seront marqués de manière bien visible à la peinture et des affiches informatives seront installées sur les lieux. Des avis seront acheminés aux riverains. Aucune nouvelle plantation n'est prévue puisque la régénération naturelle du coteau est suffisante. Là où l'accès est difficile, les cimes seront élaguées et les troncs seront laissés en place. Ils pourront servir d'arbres fauniques.



L'équipe de [Verdir et divertir](#), un regroupement citoyen travaillant au verdissement et à la mise en valeur, poursuivra encore cette année ses activités de plantations d'arbres d'essences variées dans le coteau.

Travaux 2023 – Des travaux d'aménagement auront lieu sur les rues conviviales Père Grenier ([fiche 310](#)) et Bagot ([fiche 370](#)) ainsi que sur les rues vertes Boisseau et Saint Benoît ([fiche 419](#)). Les saillies de trottoir prévues sur le corridor scolaire des rues Lafayette et Bernard seront réalisés cette année. Et finalement, un trottoir sera aménagé sur le boulevard Charest ouest.

Bornes de recharge sur rue – Deux bornes de recharge électrique seront installées en bordure de rue sur le boulevard Charest Est et sur la rue Saint-Vallier Ouest. Au total, le projet pilote vise à installer 20 bornes sur rue sur le territoire de la Ville. Il n'y en aurait pas

d'avantage pour diverses raisons. Les bornes empiètent sur les trottoirs. Les subventions d'Hydro-Québec pour l'installation des bornes sont généreuses mais des coûts importants doivent être assumés par la Ville. La durée de vie des bornes est d'environ 10 ans. La Ville devra défrayer des coûts annuels d'entretien d'environ 5 000 \$ par borne sans aucune source de revenus compensatoires. Dans les faits, c'est une forme de subvention déguisée aux propriétaires de véhicule électrique alors que la Ville n'a pas à assumer ce rôle de distributeur de sources d'énergie. Dans cette optique, les pronostics du projet pilote se présentent plutôt mal, mais il permettra de déterminer les besoins dans différents quartiers et d'en évaluer les coûts.

Escalier de la Pente douce – L'éclairage de l'escalier sera refait au complet à l'image de ce qui a été fait pour l'escalier Colbert (parc Lucien-Borne).

Escalier Victoria – Les entretiens correctifs sont commencés.

Pont Scott – Un projet d'ouvrage d'art (égouts) est à venir près du pont, à l'angle de la rue de la Victoire.

Rue Verdun – Un feu de signalisation lumineux sera installé à l'angle de la rue Saint-Vallier Ouest et de la rue Verdun. Des carottages ont lieu actuellement sur le terrain de la rue Verdun afin de caractériser les sols.

Rue Borne, passage ferroviaire – Le protocole d'entente avec la compagnie ferroviaire est en préparation mais il n'y a pas encore d'échéancier pour les travaux d'aménagement cyclable prévus dans le secteur.

Nids de poule – Il y a eu 1 500 demandes d'intervention depuis le début de l'année et 5 751 réparations ont été effectuées. Le délai d'intervention en dedans de 48 heures a été respecté à 89 %. La cible est de 90 %.

Mon Environnement, ma santé (MEMS) – Les deux rapports finaux du projet ainsi que les [faits saillants et les recommandations](#) ont été rendu publics le 13 mars 2023 par le CIUSSS-CN ([publications 2013](#)).

La Ville qui avait confié le mandat de l'étude au CIUSSS-CN a accueilli très favorablement les résultats et recommandations ([communiqué](#)).

L'étude portait sur la Basse-Ville et les quartiers de Limoilou et de Vanier, mais les analyses démontrent que la problématique plus largement distribuée et affecte également les quartiers de Sainte-Foy et de Saint-Sacrement. Le transport routier et le chauffage au bois, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des résidences sont des polluants majeurs.

Les campagnes d'échantillonnage qui se sont déroulées du 14 octobre au 9 décembre 2022 en collaboration avec le Port de Québec vont permettre de compléter ces données.

Les résultats du MEMS seront présentés à l'assemblée du conseil de quartier du 17 mai.

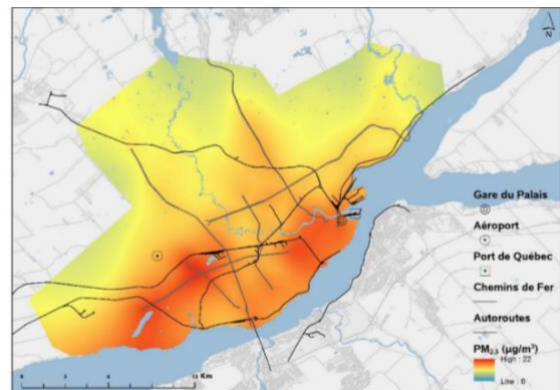


Figure 1. Variabilité spatiale des concentrations moyennes annuelles de particules fines ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) à Québec, modélisées à partir des données de l'échantillonnage mobile, 2019-2020

Stratégie routière – La Ville a produit un bilan de mi-parcours pour sa stratégie routière 2020-2024 ([communiqué 14 mars 2023](#)).

Rues écoles – Concernant le projet à venir des rues écoles, plusieurs écoles de la ville ont déjà manifesté leur intérêt dont l'école Sacré-Cœur pour la rue Louis-Falardeau. Outre ce projet, la Ville va également procédé en 2023 à la révision des temps de traverse pour l'ensemble des feux piétons et examiné la possibilité d'introduire des cycles de feux piétons à déclenchement automatique en particulier dans les périodes de pointe.

Photo radar – Une demande a été faite en février au ministère du Transport et de la Mobilité durable (MTMD) pour que la Ville dispose de plus d'autonomie pour le positionnement de photo radar sans avoir à demander un arrêt ministériel à chaque fois. Entre autre problème, la Ville ayant opté pour un affichage dynamique et lumineux des limites de vitesse à proximité des écoles. Ainsi elle ne peut utiliser les photos radar près des écoles le MTMD préconisant de l'affichage statique sur des panneaux de métal.

Boulevard Charest – La Ville pourrait procéder à court terme à une amélioration des feux piétons sur le boulevard Charest en introduisant le concept du tout rouge comme cela se fait déjà à l'intersection de la rue Victoria ce qui maintiendra une période de quelques secondes avant que le feu piéton ne soit déclenché pour éviter le conflit avec les automobilistes qui ne s'arrêtent pas au feu rouge.

àVélo – L'annonce des nouvelles installations est attendue en avril. On prévoit notamment installer 70 stations au lieu des 40 de l'année dernière et 700 vélos au lieu de 400. Malheureusement le gouvernement provincial ne soutient pas financièrement ce genre de solution de transport en commun.

Rue Saint-Bonaventure – La demande d'analyse de la signalisation déficiente à l'angle des rues Montmagny et Bonaventure rapportée à l'assemblée de février dernier est en cours à la Ville.

23-03-07 Période de questions et commentaires du public

Registre des baux – Un citoyen suggère que la Ville mette en place un registre des baux afin de permettre aux citoyens de surveiller l'augmentation des loyers. On indique que ce n'est pas la responsabilité de la Ville de faire cela et qu'un tel registre existe déjà pour l'ensemble de la province ([Monloyer.quebec](#)), mais les propriétaires ne sont pas intéressés à y consigner l'information.

23-03-08 Dossiers particuliers

➤ **Sécurité routière, mouvement pas une mort de plus (manifestation)**

Comme une cinquantaine d'autres écoles, l'école Saint-Malo a participé à la manifestation organisée à l'échelle de la province pour réclamer des actions rapides pour améliorer la sécurité des enfants qui se rendent à l'école à pied ou à vélo ([Radio-Canada, 15 mars 2023](#)). Une cinquantaine de personnes étaient présentes sur place.

➤ **Résolution sur le sujet**

Le modèle de résolution type proposé dans le cadre de la manifestation correspond davantage aux écoles qu'aux conseils de quartier. Elle est à reformuler. On souhaite appuyer la Ville dans ses différentes démarches avec le MTMD

RÉSOLUTION 23-03-14

Concernant un appui à la Ville dans ses démarches pour améliorer la sécurité routière autour des écoles

CONSIDÉRANT que la circulation routière autour des écoles préoccupe beaucoup de parents et d'organismes ;

CONSIDÉRANT les manifestations récentes à la grandeur du Québec en faveur d'une amélioration de la sécurité des enfants qui se rendent à l'école à pied ou à vélo ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de mettre en place des projets-pilotes de rues écoles et d'obtenir du gouvernement l'autorisation d'utiliser davantage de radars photo, notamment en zones scolaires, pour arriver à réduire les excès de vitesse ;

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Myriam Nickner-Hudon DÛMENT APPUYÉE M. Xavier Mercier-Méthé, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier appuie la Ville de Québec dans ses démarches pour promouvoir la sécurité routière autour des écoles et pour obtenir du gouvernement les pouvoirs et les subventions nécessaires pour y parvenir dans les meilleurs délais.

Un citoyen témoigne du comportement imprudent de certains automobilistes dans le secteur des rues Louis-Falardeau et Saint-Ambroise.

➤ **Programmation Printemps Saint-Sauveur, implication du conseil de quartier**

Le lancement de la programmation officielle du [Printemps Saint-Sauveur](#) aura lieu le 16 mars au Centre Durocher avec une conférence de M. Jean-François Caron, historien, sur les curiosités du quartier de Saint-Sauveur. L'événement sera relayé sur les pages Facebook du quartier. Un article est en cours de rédaction sur la naissance des conseils de quartiers et sur le projet pilote mené à l'époque pour un conseil de quartier dans Saint-Sauveur.

➤ **Activité cabane à sucre au Parc Durocher (et autres collaborations avec la SDC)**

La nouvelle directrice générale de la Société de développement commercial Saint-Sauveur, Mme Nadia Reghai, présente les prochaines activités à venir dans le quartier dont, le 1^{er} avril, le retour de Saint-Sauveur en sucre. Des activités se tiendront à la fois sur le site du Centre Durocher et chez les commerçants. La tire sera gratuite.

Plusieurs autres événements seront organisés en collaboration avec des organismes du quartier. L'objectif est de redonner vie au quartier.

23-03-09 Comités du conseil de quartier

➤ **Soutien à la mobilisation – sécurité routière et activités de sensibilisation**

Le conseil de quartier a participé à la manifestation du 15 mars à l'école Saint-Malo.

Il faut encore réfléchir à des activités en lien avec le budget résiduel du projet de sécurité routière.

➤ **Comité de verdissement et lutte contre les îlots de chaleur**

La réunion a eu lieu mais Mme Wellman n'a pu être présente. Le Comité de citoyens a eu des problèmes avec son courriel. On mentionne que beaucoup de stationnement en cour arrière sont sous-utilisés. Ils pourraient être récupérés en été pour des terrasses ou du

verdissement. Il y a des pour et des contre pour les terrasses à cause des nuisances sonores que cela peut engendrer.

➤ **Table de concertation des conseils de quartier sur la mobilité dans les quartiers centraux**

s.o.

➤ **Comité communication du conseil**

s.o.

➤ **Comité de suivi du plan de mobilité durable du quartier (PMDQ)**

La dernière et ultime rencontre a eu lieu le 8 mars. Le document du Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur demeure une référence.

➤ **Table de concertation Vélo**

La rencontre de l'exécutif aura lieu la semaine prochaine et celle de la Table, la semaine suivante.

➤ **Mon environnement, ma santé**

Tel que mentionné précédemment, les rapports sont disponibles en ligne ([publications 2013](#)). Une présentation sur le sujet aura lieu à l'assemblée du 17 mai.

23-03-10 Trésorerie

➤ **État des revenus et dépenses**

Solde au 28 février	En caisse \$	Dépenses autorisées \$
Budget de fonctionnement	2 240,00	115,00 333,44
Projet Sécurité routière	1 749,18	
Projet Initiative Conférences	2 665,21	2 000,00

➤ **Factures et transactions**

RÉSOLUTION 23-03-15

Considérant la résolution 23-01-04 ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de payer 115 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 15 mars 2023.

On attend les factures pour Monsaintsauveur (résolution 23-02-11) et pour le Printemps Saint-Sauveur (résolution 23-02-09).

23-03-11 Correspondance

Revue Urbanité.

23-03-12 Divers

s.o.

23-03-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 15. L'assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 19 avril 2023.

<i>Mme Myriam Nickner-Hudon</i>	<i>M. Sylvain Simoneau</i>
Présidente	Secrétaire

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-03-14 – Sécurité écoles – appui, mars 23	Ville	Appui aux démarches et demandes au gouvernement provincial pour améliorer la sécurité routière autour des écoles	
23-03-13 – Opinion, 855 Charest Ouest, mars 23	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur de ne pas imposer de nombre minimal de cases de stationnement dans la zone 15030Cc	
23-02-10 – Opinion, fév. 2023	Ville	En faveur des pistes d'actions sous réserve des suggestions formulées	
23-02-09 – Printemps Saint-Sauveur, fév. 2023	SHQ	Contribuer à la hauteur de 2 000 \$ au projet en partenariat avec la SHQ.	En attente de la facture.
23-01-03 – Qualité de l'eau, janv. 2023	Ville	Diffuser les données de la qualité de l'eau et notamment, au bassin Louise	16 fév. 2023 : Diffusion sous la responsabilité du Port de Québec, propriétaire et opérateur. Pour les autres lieux, la Ville est en réflexion sur les outils les plus appropriés pour partager l'info.
23-01-02 – Bain portuaire, janv. 2023	Ville	Contribuer aux coûts d'opérations du bain portuaire notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	
23-01-01 – Opinion – 481, rue Franklin, janv. 2023	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur des modifications R.V.Q.1V.Q. 472 et 474, angle des rues Aqueduc et Franklin	15 fév. 2023, avis de participation référendaire
CA-22-26 – Rue Marie-de-l'Incarnation, école Saint-Malo, juin 2022	Ville	Analyser des améliorations à la sécurité (prolonger le corridor scolaire, élargir les trottoirs, ajouter des saillies, des îlots centraux, des aires vertes, etc.)	
CA-22-20 – Rue Saint-Vallier piétonne, mai 2022	SDC	Déception que la rue Saint-Vallier ne soit pas piétonne à l'été 2022.	

Légende : SDC Société de développement commercial Saint-Sauveur ; SHQ Société historique de Québec